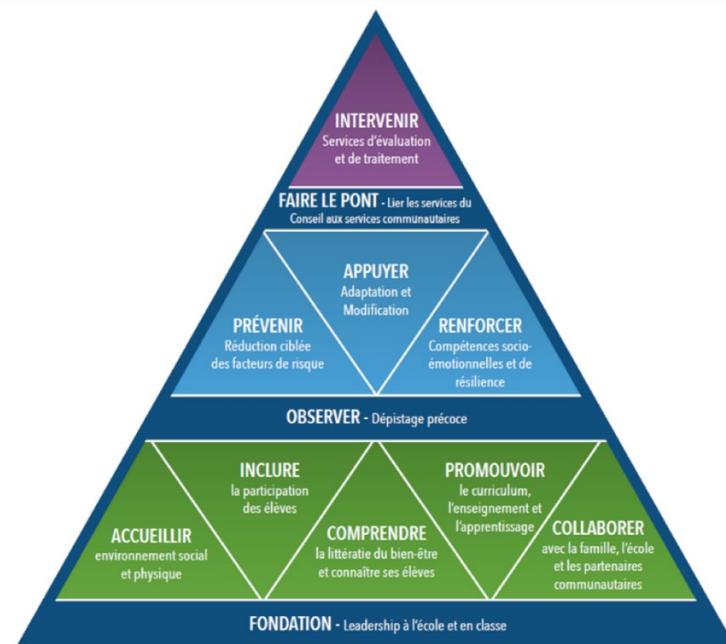


Plan d'action en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances 2025-2026

Sommaire

Le CSC Nouvelon fera la mise en œuvre continue :

- De la promotion du bien-être et de la santé mentale (Niveau 1 - vert)
- De services ciblés de prévention et d'interventions précoces (Niveau 2 - bleu)
- Des services intensifs fondés sur des données probantes, tout en aiguillant les élèves et les familles aux services de santé mentale communautaires (Niveau 3 - violet)



Dans le cadre du Plan stratégique triennal en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances 2023-2026, le conseil prévoit faire la mise en œuvre des actions clés ci-dessous pendant l'année scolaire 2025-2026. L'équipe de leadership de la santé mentale et du bien-être (Direction exécutive de l'apprentissage, Direction du service de bien-être et inclusion, Lead en bien-être des élèves, membres du service de bien-être et inclusion, membres du service spécialisé à l'élève) est responsable de la réalisation de ces actions clés et de sa révision, selon les enjeux qui se présenteront lors de sa mise en œuvre. (NPP 169 Priorité 3)

PRIORITÉ #1 : AMÉLIORER LA LITTÉRATIE EN SANTÉ MENTALE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET RÉDUIRE LA STIGMATISATION (NPP 169 - Priorités 7,8)

Objectif :

- Renforcer les connaissances et la confiance des membres du personnel scolaire en matière de la santé mentale

Actions clés :

- Bâtir la capacité professionnelle des membres du personnel
- Mettre à jour les ressources disponibles aux membres du personnel
- Appuyer l'intégration quotidienne de pratiques en matière de santé mentale en salle de classe
- Mobiliser les élèves champions pour qu'ils mènent des initiatives de sensibilisation à la santé mentale

PRIORITÉ #2 : AMÉLIORER L’AFFIRMATION IDENTITAIRE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE (NPP 169 – Priorités 7, 8, 9)

Objectifs :

- Favoriser l'identité de chaque élève, l'équité et l'inclusion afin de faire des écoles des lieux où chacun se sent reconnu, écouté et valorisé
- Examiner les pratiques et protocoles existants fondés sur l'équité, l'inclusion, la réconciliation et l'affirmation de l'identité

Actions clés :

- Promouvoir l'identité de chaque élève, l'équité et l'inclusion, dans le plan de formation 2025-2026
- Promouvoir le sentiment d'appartenance des élèves
- Mettre à jour les ressources favorisant l'affirmation identitaire et l'humilité culturelle dans l'EAV

PRIORITÉ #3 : AMÉLIORER L'APPUI AUX PARENTS/TUTEURS, AUX AIDANTS NATURELS ET À LA COMMUNAUTÉ DE SOUTIEN (NPP 169 – Priorité 2, 9)

Objectifs :

- Renforcer la capacité des parents/tuteurs et des aidants naturels à assurer le bien-être de leur enfant en utilisant des pratiques de santé mentale
- Renforcer les liens communautaires afin de soutenir les écoles et de rationaliser l'aiguillage

Actions clés :

- Mobiliser la voix des parents/tuteurs et aidants naturels
- Faire la promotion de la ressource "À vos côtés" de SMSO
- Développer et diffuser une série de capsules portant sur des thèmes clés en santé mentale

PRIORITÉ #4 : AMÉLIORER LE LEADERSHIP, LE MENTORAT ET L'AGENTIVITÉ DES ÉLÈVES (NPP 169 – Priorité 10)

Objectif :

- Augmenter la participation et le leadership des élèves dans la promotion de la santé mentale et dans la réduction de la stigmatisation

Actions clés :

- Soutenir les comités de bien-être des élèves au secondaire
- Collaborer avec le Sénat des élèves afin d'identifier les besoins prioritaires

PRIORITÉ #5 : ACCOMPAGNER L'ÉQUIPE EN TRAVAIL SOCIAL DANS LE PERFECTIONNEMENT ET L'ALIGNEMENT DES PROTOCOLES D'INTERVENTIONS BRÈVES, AFIN QU'ELLE SOIT PLEINEMENT CONFORME AUX APPROCHES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES (NPP 169 – Priorité 4)

Objectif :

- Renforcer les capacités de l'équipe en travail social à adopter et intégrer systématiquement les protocoles d'intervention fondés sur des données probantes

Actions clés :

- Avoir recours aux interventions reposant sur des données probantes
- Intégrer des outils de dépistage, d'échelles d'évaluations et l'utilisation de la mesure de progrès des élèves

- Élaborer un plan de communication pour partager la stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Améliorer la planification conjointe ainsi que l'accès aux soins avec les fournisseurs de services de santé mentale en milieu communautaire

PRIORITÉ #6 – RÉVISION ET MAINTIEN DES PROTOCOLES DE PRÉVENTION DU SUICIDE, D'INTERVENTION ET DE POSTVENTION (NPP 169 – Priorité 5)

Objectifs :

- Réviser les protocoles de prévention du suicide, d'intervention et de postvention, afin de les maintenir à jour et d'assurer qu'ils sont alignés avec les meilleures pratiques fondées sur des données probantes
- Renforcer les compétences du personnel scolaire à soutenir les élèves et à connaître leur rôle

Actions clés :

- Mettre à jour et renforcer les protocoles de prévention, d'intervention et de postvention en matière de suicide
- Inclure la formation *Se préparer, prévenir et réagir* dans le plan de formation

Résultats anticipés et indicateurs de réussite globaux

Les objectifs ciblés chemineront selon les indicateurs de réussites établis et la mise en œuvre des actions clés :

- Amélioration dans les HH des élèves identifiées comme indicateurs de bien-être dans le Plan de réussite des élèves (PRÉ - école et Conseil)
- Diminution des taux d'absentéisme non justifiés
- Diminution des taux d'incidents disciplinaires et de suspensions en lien avec des comportements problématiques (discipline progressive)
- Diminution des incidents de harcèlement et d'intimidation signalés
- Diminution des taux de demandes individuelles en travail social
- Amélioration des compétences en gestion du stress et en résilience, mesurée par des évaluations (pré et post)
- Augmentation des connaissances en matière de santé mentale et de stratégies gagnantes, des membres du personnel, évalué par les résultats du formulaire d'objectivation
- Augmentation des taux de satisfaction des sondages du climat du conseil (parents/tuteurs, élèves)
- Taux élevés de satisfaction des élèves à la suite des séances de promotion de bien-être dans les écoles, évalué par les résultats du formulaire d'objectivation